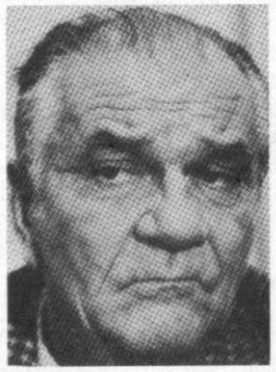

René Jannin, préfet de l'Isère.

Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République.

Raymond Barre, Premier Ministre.

Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur.

En 1976, René Jannin, préfet de l'Isère, déclarait : « Ce terrain appartient à l'EDF. J'ai pour mission de faire respecter la propriété privée et publique. Plus jamais les militants anti-nucléaires ne franchiront les grilles de la future centrale. » Le Monde, 18 et 19 juillet 1976.

René Jannin déclarait la guerre au mouvement anti-nucléaire.

La guerre, c'était bien de cela qu'il s'agissait à Malville : dans les moyens mis en œuvre, les armes employées, et jusque dans les termes utilisés par le préfet. Aujourd' hui Jannin est toujours en place. Il ne s'agissait pas d'une bavure. Au lendemain des évènements tragiques de Malville, loin de faire marche arrière, le pouvoir revendique l'intervention meurtrière des forces dites de « l'ordre » : Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, approuve la triste besogne de son préfet et engage la responsabilité du Président de la République Giscard d'Estaing.

Raymond Barre, Premier ministre d'aspect débonnaire et un peu frustre, ne désirant sans doute pas être en reste avec son collègue de l'Intérieur, enfle la voix à Quimper, le 5août 1977.

René Jannin, Christian Bonnet, Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, nous vous les présentons tels qu'en eux-mêmes, sans fard...

Le jour J du préfet Jannin

«J'ai ordre de protéger le site à n'importe quel prix»

31 juillet 1977: « On ne passe pas ! » lance le préfet Jannin de la préfecture de Grenoble (Isère). « Ils ne passeront pas », ordonne le général Pétain de son QG de Souilly (Meuse), en février 1916.Creys-Malville-Verdun, étrange référence historique. Visiblement, le haut-fonctionnaire s'est pris, hier, pour un commandant en chef investi d'une mission telle que la survie de la nation dépendait de sa réussite. Pour lui, tout à coup, le surrégénérateur Super-Phénix s'est transformé en place forte attaquée par de redoutables forces armées étrangères. Les écologistes, allemands de préférence, ont réincarné les bataillons du Kronprinz lancés à l'assaut du saillant de Verdun. Le casque de moto est devenu casque à pointe. La bataille de l'étang de Faverge a égalé en férocité et en héroïsme les combats du bois des Caures ou de la forêt des Eparges. L'offensive du pont de Briord a présenté autant de danger pour les armes françaises que l'attaque du fort de Douaumont.

AFP

René Jannin : un préfet de choc, spécialiste du maintien de l'ordre

ET les propos du préfet méritent aussi de rester dans la légende militaire sinon dans le bêtisier administratif. Chaque Français a pu les entendre sur son transistor. *« Les gendarmes ont été blessés dans des corps à corps terribles. »* Voilà pour le Sacrifice. *« Je défends un bien national ».* Voilà pour le Patriotisme. *« J'ai l'ordre de protéger le site à n'importe quel prix. » Voilà pour l'Histoire. « Je suis en train de gagner. »* Voilà pour la Gloire.

Mais qui est donc ce condottiere : un policier. Sa carrière est exemplaire. C'est celle de ces préfets qui ont réussi dans le maintien de l'ordre, bien plus que dans l'administration de l'Etat.

La Ve République s'est montrée bien plus reconnaissante à l'égard de ceux qui ont mené compagnies de CRS et escadrons de gendarmes mobiles qu'à l'égard des grands bâtisseurs qui ont développé et aménagé le territoire français. Les qualités d'exécution des premiers n'ont pourtant pas grand-chose à voir avec le niveau intellectuel des grands commis constructeurs de villes, d'autoroutes ou de zones industrielles.

C'est en Algérie que les préfets policiers ont fait leurs premières armes et bousculé le tableau d'avancement. En 1961, René Jannin est nommé préfet de police d'Alger. Il a alors quarante-sept ans. Depuis à peine trois ans, il présidait aux destinées peu redoutables du département du Gers. Sa promotion montre déjà qu'il jouit de toute la confiance du ministre de l'Intérieur d'alors, Roger Frey. Le gouvernement a choisi un homme de fer pour ce poste difficile. Les négociations d'Evain vont commencer. Le préfet va devoir remettre de l'ordre dans sa police totalement noyautée par l'OAS. Il servira aussi d'intermédiaire entre les barbouzes gaullistes et le gouvernement général. C'est lui qui met en place le quadrillage d'Alger qui doit permettre de prévenir toute manifestation, pro-FLN ou pro-OAS. Il participe à toutes les réunions de renseignements et de sécurité que préside le délégué Jean Morin et auxquelles assistent tous les responsables civils et militaires. René Jannin sert bien l'ordre républicain. Il est nommé directeur de la Sûreté nationale en Algérie.

En 1962, il revient en métropole comme préfet du Loir-et-Cher. En 1964, nouvelle promotion à la préfecture des Côtes-du-Nord. Là-aussi, les tâches de maintien de l'ordre vont occuper une bonne partie de son temps de travail. Il reste toujours aussi prompt à faire donner les forces de l'ordre. Cette fois, ce sont des grévistes qui trinquent : ceux du Joint français en avril et mai 1972, ceux de Big Dutcham, Kaloins, Plemet. En mars 1974, il n'hésite pas à faire intervenir la police, un samedi soir, à 21 h, contre les élèves d'un lycée de Saint-Brieuc, en grève depuis quinze jours. La municipalité PSU-PCF proteste à plusieurs reprises. Bien sûr, sans succès. Le préfet déclare d'ailleurs à qui veut l'entendre qu'il a été nommé d'abord pour déloger les élus de gauche de la mairie. Mais le suffrage universel est plus difficile à manipuler qu'une compagnie de CRS. Les policiers de Saint-Brieuc apprécient en tout cas leur préfet qui leur rend souvent visite. *« Il aime les flics »,* constate, heureux, un commissaire de police. C'est cet homme qui, hier soir encore, se vantait publiquement d'avoir maté les hordes écologistes et de multiplier les opérations de bouclage afin de réussir *« le maximum d'arrestations ».*

René Jannin devrait pourtant se méfier. Le maintien de l'ordre est parfois un exercice ingrat pour les hauts fonctionnaires. Les gouvernements de la Ve République ont tôt fait de se blanchir en santionnant, après coup, leurs serviteurs jugés trop brutaux. Le préfet de l'Isère ferait pour les libéraux avancés un assez joli bouc émissaire de violences de Creys-Malville.

Pierrot Feydel
(avec Pierre Duclos en Bretagne)

Le Matin, 1/08/77.

On se souvient des propos du préfet Jannin concernant la présence de manifestants allemands à Malville. Propos rapportés en bonne place dans la presse, à tel point que Jannin éprouvera le besoin de se justifier : « On a même dit que j'avais parlé de « boches ». C'est absolument faux. Les autorités allemandes on elles-mêmes tenu sans aucune espèce de sollicitation, à faire savoir qu'elles regrettaient cette participation violente de ressortissants allemands. » (Le Journal Rhône Alpes, 3/08/1977.)

Et pourtant voici l'extrait d'un article publié par le journal « l'Aurore » le premier août : « Messieurs, pour la deuxième fois dans l'histoire de la France, la mairie de Morestel est occupée par les Boches ». S'il a souvent le don des formules, le préfet Jannin connaît sans doute moins celui des nuances.

Le gouvernement allemand pourtant, n'est pas rancunier. Au lieu de défendre ses ressortissants, il donne son aval à la version du gouvernement français.

Bonn (A.F.P.) — M. Armin Gruenewald, porte-parole du gouvernement de Bonn, a déploré lundi 1er août, au nom du gouvernement fédéral, « qu'une minorité de jeunes allemands ait abusé par la violence de l'hospitalité française. » Evoquant les incidents qui se sont produits dimanche au cours de la manifestation dirigée contre la construction du surgénérateur à Creys-Malville, M. Gruenewald a exprimé « le regret qu'une minorité de jeunes allemands ait contribué à détourner de son but une manifestation pacifique pour en faire un terrain d'affrontements violents. » Il s'agit, a dit le porte-parole, de « quelques allemands qui donnent à la France, pays avec qui nous avons d'étroits liens d'amitié, une fausse image de l'Allemagne. »

« Le service d'ordre ne reculera pas d'un millimètre, s'il le faut je ferai ouvrir le feu sur les contestataires. »
Cité par l'Aurore, le 1/08/77.

« S'ils avancent, je pique. »
Cité par Le Matin, le 31/07/77.

Au cœur de la bagarre, le préfet de l'Isère avait tenu à adresser un véritable message guerrier aux unités en ligne : « Vives félicitations pour votre belle tenue devant les éléments gauchistes et étrangers. Il faut maintenant les mettre définitivement hors d'état de nuire ».

Et aussitôt, les policiers de s'élancer à travers champs à la poursuite des attaquants qui se scindaient en plusieurs groupes. A 18 heures, les affrontements continuaient à se produire ça et là, pendant que le gros des manifestants se dissipaient dans la nature.

L'Aurore, 1/08/77

CORRESPONDANCE.

Un préfet « un peu triste ».

Nous avons reçu de M. Gérard Manguin, demeurant à Boulogne sur Seine (Hts de Seine), la lettre suivante :

Je remarque dans votre relation des événements de Creys-Malville (votre édition datée 2 août) que vous ne relevez pas la déclaration faite par le préfet de l'Isère, à France-Inter, dimanche 31 juillet, à 20 heures.

La voici, textuellement, telle qu'elle a été dite sur un ton parfaitement serein :

« Bof (ou beuh), je suis un peu triste. »

Il y avait à ce moment-là un mort et plusieurs blessés. Quelque opinion politique que l'on puisse avoir, il n'est pas acceptable qu'un préfet se déclare « un peu triste » de la mort de quelqu'un qu'il est chargé de protéger.

Cela est grave, car cette déclaration faite avec un calme extraordinaire dénote combien M. Jannin est peu troublé par la mort d'un homme. Il n'est pas de ce fait à sa place comme préfet.

Je ne connais pas M. Jannin, je ne suis pas engagé politiquement, je n'ai pas d'opinion sur Super-Phénix.

Le Monde, 5/08/77

Un préfet « saignant »

M. Jannin, ancien préfet de police d'Alger, ancien directeur de la Sûreté nationale en Algérie, en 1961, actuellement préfet de l'Isère : un préfet « saignant » comme on disait à l'époque dans les milieux flicards et barbouzards d'Algérie. Avec servilité et admiration béate pour les barbouzes ou les flics en mal d'avancement ultrarapide ; avec écœurement pour les policiers prétendant exercer leur métier selon les seules normes légales et en dehors de toutes pressions et considérations politiques. Et aussi un préfet fonceur, bien couvert et « intouchable », toujours avec les mêmes optiques.

M. le préfet Jannin et certains de ses services inféodés ne répugnaient pas à employer la provocation et la diffamation à l'encontre d'adversaires politiques ou de fonctionnaires refusant de « s'aligner » selon les normes et instructions du pouvoir. Il en subsiste des preuves écrites et irréfutables, certains faits ayant eu leurs répercussions et incidences dans la presse locale et dans certaines instructions. Il ne faisait pas bon alors pour un policier faire la fine bouche et se refuser à la violence et à la provocation comme à la collaboration avec les barbouzes, membres du SAC et autres polices parallèles (souvent repris de justice).

Militant de gauche depuis 1945, après cinq ans de guerre et de résistance, je ne crois pas pouvoir être accusé de sympathies particulières envers l'Algérie française et l'OAS. J'affirme cependant que M. Jannin a utilisé à l'encontre des Français d'Algérie des procédés parfaitement « ignobles ». Il a d'ailleurs employé de semblables méthodes contre le FNL. Tout cela dans la meilleure tradition du gaullisme « pur et dur » et de l'UNR réunis et confondus.

Depuis M. Jannin « le saignant » a fait ses preuves dans les Côtes-du-Nord contre les étudiants et les grévistes. Dans le Loir-et-Cher, il a laissé le souvenir d'un préfet plus badin mais très lié avec les grosses fortunes de la région et supporters du régime et, plus particulièrement avec un certain P-DG, d'une grosse boîte à succursale à Blois, qu'il tutoyait volontiers et gratifiait même dans les moments d'abandon et de détente d'un diminutif des plus « affectueux ».

Jacques Tricot,
Inspecteur principal de police retraité, en service en Algérie en 1960 et 961, ancien combattant des Forces françaises libres et de la résistance.

Rouge 5/8/1977

Voici deux témoignages qui rendent bien compte du caractère et des méthodes de René Jannin :

Témoignage de Roger Charlat, adjoint au maire PSU de Saint-Étienne :

Devant une nouvelle charge imminente, alors que de nombreux manifestants étaient à terre, cherchant à me protéger les yeux des gaz, j'ai essayé une nouvelle fois de parlementer avec un officier de CRS à qui j'ai fait connaître ma position d'élu sur une grande ville. Il m'a répondu : « Le préfet de l'Isère a donné l'ordre de ne pas faire de distinctions » et m'a donné trois minutes pour faire évacuer l'endroit.

Témoignage de Louis Mermaz, président du Conseil Général de l'Isère, à la barre du Tribunal de Bourgoin le 6/8/1977 :

Lorsque j'ai entendu le préfet déclarer : « Morestel est occupé pour la deuxième fois par les allemands », j'ai demandé à mon directeur de cabinet de se rendre sur les lieux, rien de grave à son avis. Un certain climat commençait à se créer (...). J'ai demandé au maire de Morestel de venir; nous avons eu un entretien en tête-à-tête : « Je voudrais que vous fassiez attention à ce que vous dites au préfet, quand vous l'informez. Ce que vous dites est souvent multiplié par dix ». Monsieur Durand m'a dit : « Je le pense, la nuit dernière je me suis affolé quand j'ai vu qu'on avait mis un drapeau noir sur la mairie de Morestel ». Le préfet à répondu : « C'est inadmissible, je vous envoie 5 escadrons ». Monsieur Durand a répondu : « Je ne veux pas qu'on occupe Morestel avec des forces de l'ordre ». Le drapeau a été enlevé .

« J'ai voulu éviter absolument le corps-à-corps » a précisé le préfet Jannin au cours de l'entretien qu'il a accordé au « Monde » le 4/8/1977; « d'où l'emploi, en plus des lacrymogènes dont les effets sont plus ou moins anéantis par le vent ou par les masques à gaz qu'utilisent les manifestants, des grenades offensives. Je n'ai rien à me reprocher. C'était la seule façon de tenir les manifestants violents à distance ».

Jannin avoue ainsi que les blessés de Malville ne l'ont été que par la violence des moyens employés par les forces de l'ordre.

Lorsqu'il accorde une interview au « Monde » le 4/8/1977, ou au « Journal Rhône-Alpes » le 3/8/1977, Jannin a eu le temps de remettre de l'ordre dans son esprit et de préparer sa défense. Mais lorsque le 31 juillet à la Tour du Pin il tire le bilan de la journée, il le fait avec un cynisme et une brutalité toute militaire qui ont fait sa réputation. Jannin venait de remporter une grande victoire sur « l'ennemi intérieur »! C'est du moins ce que prouve le compte-rendu de sa conférence de presse dans « Le Progrès » du 1er août 1977.

M. JANNIN, PRÉFET DE L'ISERE, FAIT LE BILAN DE LA MANIFESTATION

Le préfet de l'Isere a tenu une conférence de presse à la mairie de la Tour du Pin.

« Vous pouvez constater, dit-il en prenant sa place devant les journalistes, **que je suis aussi serein que je l'étais hier, mais pas triomphant.**

« Il y a eu, certes, des affrontements ; je ne les ai pas cherchés. Le bilan est lourd. Je suis triste qu'il y ait eu la mort d'un homme, mais celle-ci est consécutive à une crise cardiaque qui fut constatée par le médecin légiste. Je vous précise qu'il y aura autopsie ».

Le préfet retraça le film des evènements de la journée, précisant qu'il avait essayé par l'intermédiaire d'un officier d'avoir des contacts avec un responsable des manifestants : **« Une première colonne s'est mis d'accord et n'a pas continué sa marche sur le site. Par contre, une autre, conduite par des Allemands, a forcé le premier barrage** d'où **l'engagement que vous connaissez. Le bilan est le suivant ; cinq gendarmes blessés, dont un a perdu la main droite ; en face, une centaine de blessés, cinq arrestations et deux inculpations de deux Allemands, dont l'un a perdu un pied et l'autre une main ; ils ont été conduits dans des établissements hospitaliers avant d'être inculpés en vertu de la loi anti-casseurs ».**

Le prefet devait indiquer que les opérations d'affrontement avaient pris fin vers 15 h 30.

A la question les habitants de Mépieu vous reprochent ..d'avoir cherché à situer l'affrontement aux portes d'un village, quel est votre point de vue ? Le préfet répond que ses positions n'ont pas changé, que le plan de défense était préalablement établi et que les manifestants auraient bien pu attaquer ailleurs.

« En conclusion, dit-il : **Est-ce que l'on est allé sur le site ? Réponse : Non ! Tel était mon propos ».**

A 22 h 30 le préfet a indiqué que le calme était revenu à Morestel et sur la nationale 75. Bilan de l'opération : 24 arrestations après l'échauffourée de Morestel, plus celles de la nationale 75, soit 31 au total. Il y a deux blessés chez les manifestants et un parmi les forces de l'ordre.

Textes de Pierre MERINDOL et Pierrick EBERHARD

Dans son édition du 4 août 1977, le journaliste du Monde Bernard Elie demande à René Jannin quelle était la part d'initiatives dont il disposait. « Très grande » répondit celui-ci. « En pareilles circonstances tout dépend en général de la personnalité du ministre de l'Intérieur. J'ai téléphoné seulement deux fois à Monsieur Christian Bonnet à 11 heures, puis dans le courant de l'après-midi pour l'informer de l'état de la situation. Lui ne m'a appelé qu'une fois en fin de journée. Le Président de la République lui avait demandé de faire une déclaration à la télévision et il désirait quelques précisions sur les évènements. »

En effet, comme le dit Jannin, « Tout dépend de la personnalité du ministre de l'Intérieur. »

Le ministre de l'Intérieur, M. Bonnet stigmatise les manifestations

M. Christian Bonnet, a tenu, hier en fin d'apres-midi, dans une déclaration à la presse, à stigmatiser les manifestations de Creys-Malville et a féliciter, au nom du gouvernement, les forces de l'ordre.

« La France est, chacun le sait, une démocratie authentique, a déclaré d'abord le ministre de l'Intérieur. A ce titre, les manifestations pacifiques y sont toujours admises. Celle d'aujourd'hui l'aurait été si certains des participants n'avaient clairement exprimé leur intention de porter atteinte aux biens de la nation.

L'action illégale de ceux qui, Français ou étrangers, ont aujourd'hui, délibérément, attaqué le dispositif de protection du périmètre interdit, ne saurait trouver aucune justification » a poursuivi M. Bonnet.

« Les forces chargées d'assurer la sécurité des personnes et des biens ont, sous l'autorité du préfet de l'Isère, éxécuté les directives dont le président de la République a été tenu constamment informé. Elles ont fait respecter la loi de la République.

Bonnet. Le Progrès 14/8/1977

Barre Dernière Heure du 6/8/1977

Le Premier ministre : *« Le Préfet de l'Isère a agi comme il convenait »*

QUIMPER. — Interrogé par les journalistes sur les incidents de Creys-Malville (Isère), M. Barre a indiqué que « le ministre de l'intérieur a agi comme il devait agir, le préfet de l'Isère a agi comme il convenait ». Le premier ministre, s'entretenait avec la presse après avoir été reçu hier après-midi à la mairie de Quimper.

Sur le programme électro-nucléaire de la France, M. Barre a précisé : « Le programme nucléaire sera exécuté car il s'agit de l'intérêt de la France pour son indépendance énergétique, pour la situation de l'emploi à moyen et long termes et pour son indépendance tout court. La contestation de ce programme, a ajouté le Premier Ministre, peut s'expliquer par la méconnaissance de certains aspects du dossier ou par la confusion non justifiée entre l'énergie atomique à usage militaire, c'est-à-dire la bombe, et à usage pacifique. Le programme français doit équiper la France de centrales nucléaires dotées de tous les dispositifs de sécurité ».

Giscard.

Il a été "tenu constamment au courant"

La manifestation de Creys-Malville

M. BONNET JUSTIFIE L'UTILISATION DE GRENADES OFFENSIVES

Mercredi 19 octobre, à l'Assemblée nationale, M. Mermaz (P.S., Isère) a évoqué les événements de Creys-Malville, qui « *avaient entraîné la mort de Vital Michalon et fait de très nombreux blessés dont trois avaient dû être amputés* ». Il a déclaré : « *Les unités engagées disposaient d'un matériel redoutable pouvant être considéré, à la limite, comme un véritable matériel de guerre. Il apparaît donc nécessaire de prendre des mesures pour interdire l'usage d'un tel armement qui nuit à la réputation de la police (plusieurs syndicats de policiers ont exprimé leur inquiétude), plaide pour l'incapacité des autorités chargées du maintien de l'ordre et risque de créer un climat de guerre civile.* » Le député a annoncé que son groupe déposera une proposition de loi afin de proscrire l'utilisation d'un tel matériel, notamment des grenades offensives.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, lui a répondu : « *Le gouvernement regrette profondément qu'un mort et plusieurs blessés aient été dénombrés à l'issue de cette manifestation au cours de laquelle les gendarmes ont été attaqués par des manifestants ayant franchi deux barrages et dont l'arsenal ne relevait pas de la panoplie du parfait écologiste : cocktails Molotov, engins explosifs, longs fils de fer destinés, avec des cerfs-volants, à tenter d'intercepter les hélicoptères de la gendarmerie, sans parler des engins de fabrication artisanale, qui n'en sont que plus dangereux pour ceux qui les détiennent comme pour ceux à qui ils sont destinés.* »

« *Face à un tel arsenal et à des manifestants recherchant l'affrontement avec les forces de sécurité, auxquelles je rends hommage de nouveau pour le sang-froid dont elles ont fait preuve,* a ajouté le ministre, *le seul moyen d'éviter un redoutable corps à corps était l'utilisation de grenades offensives. Leur usage est réglementaire depuis la fin de la IIIe République et elles ont été largement utilisées dans le Nord, en 1948, par l'un de mes prédécesseurs socialistes.* » (Il s'agit de M. Jules Moch.)

M. Bonnet a conclu : « *Cela étant, le gouvernement ne confond pas les amateurs d'explosions criminelles et les écologistes. Il le prouve par une action dépassant en ampleur celle de ses prédécesseurs et il le prouvera encore. On parle souvent, au parti socialiste, de moratoire ; M. Mermaz ferait bien de s'associer à une action tendant à un moratoire de la violence.* »

Le Monde du 21/10/1977

MALVILLE ET LA PRESSE.

Nous n'avons pas cru pouvoir constituer le livre noir de Malville sans y inclure les réactions des différents organes de la presse écrite et parlée. Nous avons donc rassemblé les « unes » des principaux journaux de la presse régionale, parisienne et écologiste. Nous avons fait suivre ces pages de la revue de presse du « Monde » qui donne une image assez exacte des commentaires des journaux, et du jugement de Claude Manceron dans le « Nouvel Observateur ».

Nous n'avons pas résisté à la tentation d'y joindre la couverture du numéro de « Minute » qui « rend compte » de l'évènement. Ce journal qui ne rate jamais une occasion d'exciter les passions réactionnaires et racistes n'a une fois de plus pas manqué la tradition.

Mais « Minute » n'est qu'un épiphénomène. La presse, une certaine presse, dans une très large mesure a contribué à répandre la thèse gouvernementale. Nous avons voulu illustrer la campagne d'intoxication qui a suivi la marche par quelques titres, deux témoignages, un sur R.T.L., un sur Antenne 2, et une photo. On appréciera ainsi les capacités de manipulation d'une presse soit-disant « libre ». On verra que cela va même jusqu'à la falsification de photographies !...

le dauphiné LIBÉRÉ

LE QUOTIDIEN DU SUD-EST

1,40 F

Génépi ROUTIN

CREYS-MALVILLE : La marche pacifique se termine en drame

UN MORT, UNE CENTAINE DE BLESSÉS

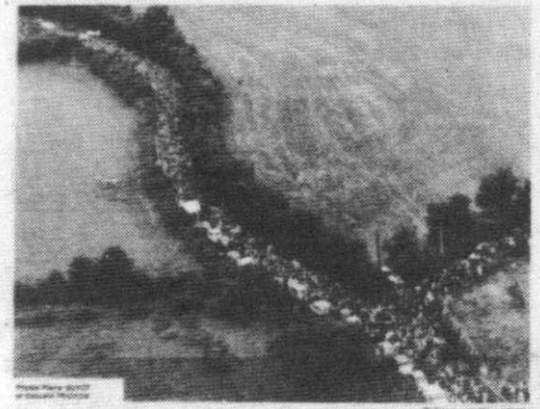

La conférence de presse du Préfet de l'Isère

au cours des affrontements violents qui ont opposé les forces de l'ordre aux éléments incontrôlés

Nouveaux incidents dans la soirée

UNE TRENTAINE D'ARRESTATIONS

MAUVAIS TEMPS

- 2 alpinistes retrouvés morts.
- Un immeuble de cinq étages s'effondre à Lyon.

Griselidis au festival d'Avignon

AUTO : La revanche de Lauda.
AVIRON : La France remporte la coupe d'Europe
CANOË-KAYAK : Titres pour les Catoni et les patrouilleuses de Vallon-Pont-d'Arc.

TIERCÉ : 13-3-8
Dans l'ordre : 2 090 F pour 5 F
Dans le désordre : 321,50 F pour 5 F

Manifestation de solidarité aux abords de Fessenheim

M. CHRISTIAN BONNET :

« Les forces de l'ordre... ont exécuté les directives dont le président de la République a été constamment informé. »

IRAN : UN CONTRAT D'UN MILLIARD POUR UNE FIRME FRANÇAISE

LA SEMAINE POLITIQUE

La base en vacances... les états-majors au travail !